



## ***Petit guide des filières avant le Bac***

### **Filière générale**

<b>Séries</b>	<b>Spécificités (en plus des cours communs *)</b>	<b>Pour quelles études supérieures ?</b>
<b>Série L (Littérature)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2h de littérature française</li> <li>- 2h de littérature étrangère en VO</li> <li>- 1h30 de sciences</li> <li>- 1 option obligatoire parmi celles proposées par le lycée : arts, arts du cirque, maths, langue vivante 3, langue vivante 1 ou 2 approfondie, latin-grec.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté (lettres, langues, philosophie, psychologie, arts, histoire, sociologie, droit, sciences politiques)</li> <li>- Classes prépas</li> <li>- Ecoles de commerce</li> <li>- IEP</li> </ul>
<b>Série ES (Economique et Sociale)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5h de sciences économiques et sociales</li> <li>- 3h de maths</li> <li>- 1h30 de sciences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté (éco, gestion, administration économique et sociale, droit, langues, histoire, sociologie, science politique)</li> <li>- Classes prépas</li> <li>- Ecoles de commerce</li> <li>- IEP</li> <li>- Autres écoles (hors écoles d'ingénieurs)</li> </ul>
<b>Série S (Scientifique)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3h de sciences de la vie et de la terre</li> <li>- 3h de sciences physiques</li> <li>- 7h de sciences de l'ingénieur</li> <li>- 6h de biologie, agronomie, territoire et développement durable (en lycée agricole uniquement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les matières scientifiques de l'université (médecine, pharmacie, odontologie, maths, physique-chimie, informatique, économie, gestion...)</li> <li>- Classes prépas</li> <li>- Ecoles d'ingénieurs ou de commerce</li> <li>- IEP</li> <li>- Autres écoles</li> </ul>



**\*En filière générale, 60 % des cours seront communs : 4h de français, 4h d'histoire-géo, 4h30 de langues, 2h d'EPS, 1h de TPE (travaux personnels encadrés) et 30min d'ECJS (éducation civique, juridique et sociale).**

### **La nouvelle classe de 1<sup>ère</sup> à la rentrée 2011 ?**

**Les classes de première des trois séries générales ES, L et S comprennent :**

- **des enseignements communs aux trois séries (60 % du total de l'horaire)**  
15 h sur un total hebdomadaire de 26,5 à 28 h selon les séries.  
Ils donnent une culture générale indispensable à la compréhension du monde moderne
- **des enseignements spécifiques par série**  
Ils permettent d'amorcer une spécialisation qui sera plus fortement marquée en classe terminale dans la perspective d'études supérieures  
- la plupart sont communs à tous les élèves de la série,  
- en série L, certains enseignements peuvent être optionnels (langue vivante 3, langue vivante 1 ou 2 approfondie, langues et cultures de l'Antiquité, enseignements artistiques, mathématiques)
- **les travaux personnels encadrés (TPE)** sont maintenus et évalués au baccalauréat
- **des enseignements facultatifs**  
Deux au maximum : langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec), langue vivante 3, arts ou éducation physique et sportive

**Matières faisant l'objet d'une épreuve anticipée au baccalauréat :** français, travaux personnels encadrés (séries ES, L et S), histoire -géographie (série S), sciences (séries ES et L).

### Filière technologique

Séries	Spécificités	Pour quelles études supérieures ?
<p><b>Série STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 semaines de stages collectifs et individuels</li> <li>- Trois axes : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.</li> <li>- Introduit les technologies de l'information et accorde une large part à l'approche environnementale : aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation.</li> <li>- Chaque lycée est libre de proposer un EIL (espace d'initiative locale) permettant un approfondissement technologique dans l'un des 4 domaines au choix : production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation de l'espace ; services en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les spécialités BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole)</li> <li>- BTS qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries</li> <li>- Agroéquipement</li> <li>- DUT génie biologique, spécialité agronomie, génie de l'environnement, industries alimentaires et biologiques</li> <li>- Ecoles d'ingénieurs après le bac, ou après bac +2 (certaines prépas préparant aux écoles d'ingénieurs acceptent les bacheliers STAV)</li> </ul>

	milieu rural. Cela élargit l'éventail des poursuites d'études possibles.	
<b>Série STG (sciences et technologies de gestion)</b>	<p>Choix entre Gestion (compta, finance, données chiffrées) ou Communication (relationnel, comportement des individus, relations humaines) dès la 1<sup>ère</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'issue d'une 1<sup>ère</sup> Gestion : choix entre Terminale Comptabilité et finance d'entreprise (CFE) ou Terminale Gestion des systèmes d'information (GSI)</li> <li>- A l'issue d'une 1<sup>ère</sup> Communication : choix entre option Mercatique (marketing) ou option communication et gestion des ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BTS ou DUT dans le domaine tertiaire (gestion, commerce, communication des entreprises, secrétariat, comptabilité, tourisme....)</li> <li>- Classes prépas éco</li> <li>- Certaines écoles de commerce post-bac</li> <li>- Autres écoles (hors écoles d'ingénieurs et paramédicales)</li> </ul>
<b>*Série STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)</b>	<p>4 spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Innovation technologique et éco-conception</li> <li>- Système d'information et numérique</li> <li>- Energies et développement durables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BTS et DUT des domaines industriels</li> <li>- Ecoles d'ingénieurs</li> <li>- Classes prépas TSI (Technologie et sciences industrielles)</li> <li>- Sciences à la fac</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Architecture et construction</li> </ul> <p>A noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1h d'enseignement technologique en LV1</li> <li>- 7 h d'enseignements technologiques autour de 3 thématiques : « énergie », « matière », « information ».</li> </ul>	
<b>Série STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)</b>	<p>En 1<sup>ère</sup> : français, histoire-géo, EPS, maths, design et arts appliqués en LV1 (1h), design et arts appliqués (13h)</p> <p><u>Remarque</u> : 2<sup>ème</sup> langue vivante obligatoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BTS arts appliqués (Design d'espace, Design de produit, Communication visuelle, etc....)</li> <li>- Ecoles d'art pour préparer un diplôme des métiers d'art (DMA)</li> <li>- Ecoles de communication visuelle, de design....</li> </ul>
<b>Série ST2D (sciences et technologies de la santé et du social)</b>	<p>En plus des matières générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9h de sciences et techniques sanitaires et sociales</li> <li>- 4h de biologie et physiopathologie humaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BTS des secteurs sanitaire et social, Economie sociale et familiale, Diététique, analyses de biologie médicale, Esthétique-cosmétique....</li> <li>- DUT Carrières sociales, Ecoles paramédicales (infirmier, manipulateur en électroradiologie médicale...) ou du</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3h de sciences physiques et chimiques</li> </ul>	Secteur social (Assistant de service social, Educateur spécialisé, Educateur de jeunes enfants....)
<b>*Série STL (sciences et technologies de laboratoire)</b>	<p>2 spécialités au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Biotechnologies</li> <li>- Sciences physiques et chimiques appliquées en laboratoire</li> </ul> <p>En 1<sup>ère</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1h d'enseignement technologique en LV1</li> <li>- 7h d'enseignements technologiques autour de 3 thématiques : « énergie », « matière », « information ».</li> </ul>	

**\*Enseignements généraux communs aux séries STL et STI2D : 4h de maths, 3h de physique-chimie, 3h de français, 2h d'histoire-géo, 3h de LV1 et LV2, 2h d'EPS, 2h d'accompagnement personnalisé.**



### Filière professionnelle

\*Il existe 80 spécialités de bacs pro, menant souvent à plusieurs métiers

\*Dès l'entrée en 2<sup>nd</sup>e pro, les élèves et leurs parents bénéficient d'un entretien personnalisé d'orientation afin d'aider les élèves à atteindre leurs objectifs et repérer les éventuelles difficultés.

\* Dans le cadre du bac pro, les lycéens préparent une certification intermédiaire : BEP (brevet d'études professionnelles) ou CAP (certificat d'aptitude professionnelle). Quelle que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire, il est possible de continuer son bac pro. Les apprentis peuvent aussi préparer une certification intermédiaire.

Formation / Classe	Enseignement / Spécificités	Pour quelles études supérieures ?
<b>Préparer un bac professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 35 h d'enseignement par semaine</li> <li>- Période de formation en milieu professionnel : 22 semaines réparties sur 3 ans</li> <li>- Enseignement général pour les classes préparatoires au bac pro :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Arts appliqués et cultures artistiques</li> <li>➤ Economie –Droit (bac pro du secteur tertiaire)</li> <li>➤ Economie-Gestion (bac pro du secteur de la production)</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Seul 1 bachelier professionnel sur 5 poursuit des études supérieures.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BTS sur 2 ans</li> <li>- DMA (diplôme des métiers d'art) sur 2 ans</li> <li>- Formation complémentaire : MC (mention complémentaire) ou FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) en 1 an</li> <li>- Quelques rares bacheliers se dirigent vers l'université</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ EPS</li> <li>➤ Français</li> <li>➤ Histoire-Géographie / Education civique</li> <li>➤ Langues vivantes étrangères</li> <li>➤ Maths / Physique-Chimie</li> <li>➤ Prévention Santé Environnement</li> </ul>	
<p><b>2<sup>nde</sup> Professionnelle : permet d'affiner ses choix</b></p>	<p>2 options de parcours :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Choisir parmi 19 champs professionnels et plusieurs spécialités de métiers voisins : après la 2<sup>nde</sup> pro, il est donc possible de modifier son parcours pour poursuivre une autre spécialité du même champ professionnel.</li> <li>2) Bacs pro organisé en filières pour une formation sur 3 ans : après la 2<sup>nde</sup> pro, l'élève continue donc dans la même spécialité jusqu'en terminale.</li> </ol>	



<p><b>Le CAP (Certificat d’Aptitude Professionnelle)</b></p> <p><b>Remarque : peut aussi se préparer et se valider pendant le parcours conduisant au bac pro 3ans en tant que certification intermédiaire</b></p> <p>Dans le cadre de la valorisation de l’apprentissage, le statut de l’apprenti est rapproché de celui de l’étudiant. La carte nationale d’apprenti, délivrée par les CFA, donne droit aux services des Crous (centres régionaux des œuvres universitaires et sociales), à l’exception de l’accès aux logements étudiants et à des réductions notamment dans les transports.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 35h de cours hebdomadaire</li> <li>- 12 à 16 semaines de stages en entreprise</li> <li>- Enseignement général des classes préparatoires au CA             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Arts appliqués et cultures artistiques</li> <li>➤ EPS</li> <li>➤ Français</li> <li>➤ Histoire-Géographie / Education civique</li> <li>➤ Langues vivantes étrangères</li> <li>➤ Maths / Physique-Chimie</li> <li>➤ Prévention Santé Environnement</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un autre CAP dans un domaine proche pour ajouter une corde à son arc</li> <li>- Une MC (mention complémentaire) pour s’adapter aux besoins et exigences des entreprises + acquérir une spécialisation</li> <li>- Un Bac pro dans un domaine prochaine pour une meilleure insertion professionnelle</li> <li>- Un BP (brevet professionnel) pour approfondir les techniques professionnelles</li> <li>- Un BMA (brevet des métiers d’art) en 2 ans</li> <li>- Un BTM (brevet technique des métiers) en 2 ans uniquement par apprentissage</li> <li>- Un CS agricole (certificat de spécialisation)</li> <li>- Un BT (brevet de technicien) en 2 ans</li> <li>- Un Bac technologique en 2 ans en entrant directement en 1<sup>ère</sup> technologique : faire un choix en cohérence avec la spécialité</li> </ul>
--	---	--

		<p>du CAP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)</li> </ul> <p><u>Remarque</u> : Certains CAP (et BEP) permettent ensuite de préparer un DE (diplôme d'État), indispensable pour exercer dans certains domaines comme la santé ou le social. C'est le cas par exemple des CAP (et BEP) du secteur sanitaire et social qui permettent de se présenter aux concours des écoles pour devenir aide-soignant, en étant dispensé des épreuves écrites.</p>
<p><b>Le BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles)</b></p> <p><u>Remarque</u> :</p> <p><b>Depuis 2009, le BEP est une certification qui se passe au cours du cursus bac pro.</b></p> <p>Les titulaires d'un BEP acquis avant 2010 peuvent poursuivre des études en intégrant une 1re professionnelle pour préparer un bac pro, ou demander leur admission en 1re technologique.</p> <p>Le BEP ne forme pas à un métier déterminé (contrairement au CAP) mais à un ensemble d'activités d'un même secteur ou à une activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se prépare en 2 ans</li> <li>- La moitié de l'emploi du temps est consacré à l'enseignement technologique et professionnel</li> <li>- Enseignement général soutenu (français, histoire-géo, maths, langue vivante)</li> <li>- Stage en entreprise de 3 à 8 semaines</li> </ul> <p><u>Rénovation du BEP</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Est passé et préparé dans le cadre de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAP dans un domaine proche</li> <li>- CS agricole</li> <li>- Un Bac technologique : faire un choix en cohérence avec la spécialité du BEP</li> <li>- FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)</li> </ul> <p><u>Remarque</u> : Certains CAP (et BEP) permettent ensuite de préparer un DE (diplôme d'État), indispensable pour exercer dans certains domaines comme la santé ou le social. C'est le cas par exemple des CAP (et BEP) du secteur sanitaire et social qui permettent de se présenter aux concours des écoles pour devenir aide-soignant,</p>



<p>commune à plusieurs secteurs.</p>	<p>formation conduisant au baccalauréat professionnel pour les scolaires et les apprentis.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Il peut être préparé de manière autonome par la formation professionnelle continue.</li> <li>➤ Il peut également être passé par des candidats majeurs n'ayant pas suivi de formation.</li> </ul>	<p>en étant dispensé des épreuves écrites.</p>
<p><b>Alternance / Contrat d'apprentissage</b></p> <p><u>Remarque</u> : Les passerelles</p> <p>Les « passerelles » permettent à des jeunes ayant des difficultés de parcours d'entrer ou de se maintenir en apprentissage. Ces dispositifs, mis en place par les Régions, les accompagnent jusqu'à la signature d'un contrat en alternance. Formations à temps complet (au moins 30 heures par semaine), leur durée est variable : entre 3 et 8 mois selon les objectifs fixés. Ce sont les <a href="#">missions locales</a> qui vous aiguilleront vers les CFA (centres</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat peut varier entre 1 et 3 ans :</li> </ul> <p>Comme tout contrat de travail à durée déterminée, il comprend une période d'essai (de 2 mois) pendant laquelle il peut être rompu, soit par l'employeur, soit par l'apprenti. Après cette période, il faut l'accord des deux parties.</p> <p>En cas d'échec à l'examen, le contrat peut être prolongé une seule fois avec le même employeur.</p> <p>Il est aussi possible d'enchaîner plusieurs contrats d'apprentissage pour préparer différents</p>	



<p>de formation d'apprentis) qui proposent de telles classes.</p>	<p>diplômes.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 35h maximum par semaine</li></ul> <p>Le rythme de l'alternance est variable et dépend du niveau et du diplôme préparé. Il peut être de 2 jours en CFA et 3 jours en entreprise ; 1 semaine en CFA et 3 semaines en entreprise ; 2 semaines ou 1 mois en CFA et 2 semaines ou 1 mois en entreprise...</p> <p>Quel salaire ? Dépend de l'âge et de l'année d'apprentissage. Revenus non imposables.</p> <p>Les droits des apprentis sont les mêmes que ceux des autres employés de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Plus de 1400 titres et diplômes à finalité professionnelle peuvent se préparer en apprentissage :</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ La plupart des diplômes professionnels (CAP, diplôme d'ingénieurs, bac pro, BTS, DUT....)</li><li>➤ Les titres ou certificats à finalité professionnelle mis en place par les branches professionnelles et enregistrés</li></ul>	
---	--	--

	<p>dans le RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Temps de formation :</li><li>➤ En CFA (centre de formation des apprentis)</li><li>➤ Peut varier de 400h par an pour un CAP à environ 800h pour un bac pro ou un BTS</li><li>➤ En entreprise, l'apprenti placé sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage, choisi en fonction de ses connaissances professionnelles et de son envie de transmettre son savoir-faire.</li></ul>	
--	--	--